DLP-6-5-86049313

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE CPP N° 536 A D

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION "ILE DE FRANCE" ®
PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE SAINT-DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
47, rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL - Tél. 287.76.71

ABONNEMENT ANNUEL : 140 F.

Régisseur de Recettes : D.D.A. - 175, Rue du Chevaleret - 75646 PARIS CEDEX 13.
C.C.P. 9063 96 U PARIS.

Tod Grdes cultures

BULLETIN N° 309 - 15 AVRIL 1986 - ENVOI N° 6

CEREALES : - *Piétin verse : état des observations ;*
- *Mouche grise : une année favorable;*
- *Dépliant " Protection des Céréales" en page 3*

PIETIN VERSE : *Etat de notre réseau :

En ILE DE FRANCE, 55 agriculteurs et techniciens observent régulièrement les maladies sur des parcelles de blé et d'orge Grace à leurs observations, un bilan phytosanitaire peut être établi chaque semaine.

STADE	majorité des parcelles	plein tallage à fin tallage(3-4
	quelques parcelles	épi à 1 cm (5)
MALADIES DU PIED	Fréquence d'attaque	30% des parcelles observées
	Zones concernées	Nord et Centre SEINE & MARNE
	Pourcentage moyen de talles attaquées.	5% (varie entre 2 et 7%)

epi
1cm
tige
plateau de tallage

stade : épi à 1 cm

* Résultats d'analyse :

Les premiers résultats ont permis la mise en évidence de rhizoctone essentiellement.

* Distinction : Piétin verse _ Rhizoctone :

	Forme de la tache	Bord de la tache	lieu attaque	Remarques	Facteurs favorisants
PIETIN VERSE	régulière	peu net. clair	pied de la tige	présence possible de ponctuations noires sur la gaine nécrosée ou sur la gaine sous jacente au contact de la nécrose	- Semis précoces et denses. - Hiver doux - Temps frais pendant le tallage.
RHIZOCTONE	Trapue irrégulière	bien délimité.brun	de la base jusqu'au dessus du 2ème noeud.	dilacération possible des tissus	Lutte chimique contre le Piétin verse.

40048744

P6

MOUCHE GRISE :

- **Situation :** Des parcelles éparses, mais signalées dans toute la SEINE & MARNE, présentent des dégâts dus aux larves de ce ravageur(gravité d'attaque : 2 à 20% des pieds).
- **Symptômes** : * la feuille centrale flétrit puis jaunit.
  * l'intérieur de la tige est miné jusqu'au plateau de tallage.
  * en tirant sur la feuille jaunie, et en pressant l'extrémité sectionnée, un petit asticot blanc peut sortir.
- **Biologie** : * les mouches pondent au mois d'août, sur sols légers, secs, découverts ou portant des plantes sarclées.
  * Les oeufs éclosent en Février quand la température du sol dépasse 7°.
  * Les jeunes larves pénètrent par la base du pied mangent le bourgeon terminal . Elles peuvent attaquer jusqu'à 5 ou 6 tiges.

Facteurs favorisants les dégâts :

* Les précédents : Pois, betterave et Pomme de terre qui favorisent les pontes en été.
* Une absence de labour.
* Un hiver froid qui permet la conservation des oeufs et leur éclosion simultanée dés la fin des gelées.
* Un tallage tardif au moment des attaques qui entraine des dégâts plus importants.

Un printemps froid prolonge la durée de vie des larves.

Beaucoup de facteurs favorisants se trouvent donc réunis cette année . Ils expliquent les nombreux dégâts observés.

- **lutte :** * Aucune lutte chimique en végétation ne peut être préconisée. Des recherches sont en cours.
  * Le traitement des semences (type T 4) montre une rémanence insuffisante. Avec 60 à 70% d'efficacité , il reste néanmoins indispensable . En effet, les parcelles non traitées extériorisent cette année plus de dégâts.

TELEMATIQUE

Depuis le 1èr avril , nous diffusons des Avertissements Agricoles sur Minitel.

Deux solutions pour les recevoir :

1) - S'abonner à **EDIMATIC** (en appelant au 45-24-52-22).
Coût : - abonnement (500FRS) et connexion à EDIMATIC
- connexions PTT : 23,10 F. /heure.

2) Utiliser la fonction kiosque en téléphonant au 36-15-91-77 . taper EDIMK.
Coût : connexion PTT : 61,60 F/heure.

DIVERS

Notre répondeur téléphonique (Tél : 48.58.06.15), dont les messages sont actualisés chaque semaine, vous renseigne sur la situation phytosanitaire.

Dans notre bulletin n° 303 qui faisait le point sur la résistance des champignons aux fongicides, il faut ajouter dans le groupe 1, la vinchlozoline.
Il faut donc lire : **GROUPE 1 : Iprodione, Procymidone, Vinchlozoline.**